



BUREAU DU 22 JANVIER 2021



LA CERTIFICATION QUALIOPPI



BUREAU DU 22 JANVIER 2021



LA SITUATION ACTUELLE

- Déclaration initiale d'activité auprès de la DIRECCTE (Ministère du travail)
 - Attribution un N° d'agrément
- Réalisation annuelle du DATA DOCK (référencement qualité d'activité)
 - 6 critères et 26 indicateurs
 - Bilan pédagogique et financier de l'activité de l'année.

La certification DATADOCK permet :

- Prise en charge financière des candidats salariés des structures, par L'AFDAS pour la prise en charge des coûts de formation.

Ce DATA DOCK n'est que du déclaratif



BUREAU DU 22 JANVIER 2021



LA SITUATION DE DEMAIN

Existera toujours :

- L'Agrément de la DIRECCTE
- Mais Le DATADOCK est remplacé par la CERTIFICATION QUALIOPI

Nouveauté :

A compter **du 01 janvier 2022**, une « Certification de Qualité de Formation (QUALIOPI) » sera indispensable pour pouvoir bénéficier des fonds publics ou privés pour la prise en charge financière des candidats relevant de la formation professionnelle, en d'autres termes, les salariés de nos structures s'inscrivant dans nos formations.



BUREAU DU 22 JANVIER 2021

COMMENT OBTENIR CETTE QUALIOP I ??



Référentiel National de Certification Qualité (RNCQ)

- Cahier des charges qui comprend :
 - 7 critères
 - 32 indicateurs
- Obtention de cette certification **pour 3 ans** après :
- **Un audit initial** :
 - S'assurer et vérifier la qualité des process mis en place **portant sur l'ensemble des actions de formation et pas seulement sur les formations finançables par les OPCO**
- **Un audit de surveillance** entre le 14^{ème} et le 22^{ème} mois d'obtention sur le même principe que l'audit initial.
- A la différence du DATA-DOCK, on n'est plus sur du déclaratif mais nous devons prouver le bien fondé des actions de formation



BUREAU DU 22 JANVIER 2021

COMMENT OBTENIR CETTE QUALIOP I ??



COUT DE L'AUDIT

- Certification initiale : entre 914 € et 1739 € (selon l'ancienneté de votre activité et la CA de l'IRFBB)
- Redevance annuelle : 280 €
- Renouvellement de la certification : entre 495 et 825 €€ (selon l'ancienneté de votre activité et la CA de l'IRFBB)



BUREAU DU 22 JANVIER 2021

COMMENT OBTENIR CETTE QUALIOP1 ??



MISE en ŒUVRE (exemple de la Ligue AURA)

- 7 à 8 mois de travail préparatoire donc très chronophage (évalué à 3 mois en ETP)
- Pluri-acteurs, Investissement indispensable des élus et des salariés
- Ressources indispensables pour création de dossier de demande
 - Les Elus (finances, administratif, juridique)
 - Les salariés (finances, administratif, communication, resp. pédagogique)
 - Les Formateurs et vacataires
 - *Les organismes partenaires de l'OF (CFA-UFA)*
- Accompagnement indispensable pour la création du dossier (coût AURA : 2000 à 2600 €)



BUREAU DU 22 JANVIER 2021

AUJOURD'HUI POUR NOUS ??



Pour L'IRFBB Grand Est

- Aujourd'hui nous ne réalisons que la formation obligatoire à savoir :
 - Les AUTOMNALES
 - Les JAPS & WEPS
 - Les BF
 - Les CQP
 - Les Officiels
 - Les JIG
- Avec un % très limité de salariés :
 - Saison 2019-2020 : 6 salariés en CQP
 - Saison 2020-2021 : 12 salariés soit 7% en CQP



BUREAU DU 22 JANVIER 2021

CONSTATS



- Sans la mise en place **de BP JEPS** au sein de notre IRFBB, une certification **PEUT SEMBLE** précipitée actuellement, surtout au regard du travail à réaliser en amont.
- L'ensemble des Ligues qui vont se lancer dans cette demande de certification propose déjà un ou plusieurs **BP** et voir d'autres formations professionnalisantes.
- De plus beaucoup de Ligues travaillent déjà avec des **CFA et/ou UFA**

BILAN DES AUTRES LIGUES

- 8 Ligues vont commencer le dossier QUALIOPI
- 2 ne sont pas prêtes (BCF – GE)
- 1 Réflexion (HDF)



BUREAU DU 22 JANVIER 2021



CONSEQUENCES D'UNE NON-CERTIFICATION

Les quelques salariés de clubs qui s'inscriront à nos CQP, ne pourraient plus bénéficier des aides de financement de fonds publics ou privés.

En résumé,

Soit : ils s'inscrivent auprès d'une autre ligue ou structure proposant cette formation

Soit : ils restent avec le GE :

- ✓ soit en qualité de bénévoles;
- ✓ soit en s'inscrivant à l'INFBB qui pourrait nous considérer comme l'un de ses prestataires (les prestataires n'étant pas obligatoirement référencés QUALIOP1)



BUREAU DU 22 JANVIER 2021



COMMUNICATION / AIDES FFBB :

- Si nous souhaitons cette certification ALORS il faudra:
 - Rapidement transmettre le nom **du Chef de projet « QUALIOPI »** à Matthieu Souchois
- Proposition d'accompagnement en 3 temps :
 - Mise en place d'une formation au référentiel QUALIOPI
 - Négociation de tarif pour un accompagnement mutualisé à la FFBB
 - Négociation de tarif pour un accompagnement mutualisé sur site

Une note Fédérale doit parvenir aux Ligues.



BUREAU DU 22 JANVIER 2021



CONCLUSION :

✓ **ATOUTS ET OPPORTUNITES :**

- Améliorer la qualité de nos formations
- Faire reconnaître un gage qualité auprès de nos licenciés justifiant nos coûts
- Mettre en œuvre d'autres formations professionnelles

✓ **DIFFICULTES ET FREINS :**

- Mobilisation des moyens humains déjà en temps plein sur leurs missions
- Coûts d'investissement (Accompagnement, Audit, salaires, ...) amortis à long terme
- Gestion de l'urgence des décisions pour une certification **au 01/01/2022**

✓ **COMITE STRATEGIQUE IRFBB :**

- Il convient que le CS de notre IRFBB analyse plus amplement les contraintes et avantages à la mise en place de cette démarche.
- Et qu'il établisse également les enjeux mis en cause afin que les décisions politiques soient cohérentes avec les orientations du nouveau mandat.



BUREAU DU 22 JANVIER 2021



MERCI DE VOTRE ATTENTION